

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMEYS

Séance du Jeudi 19 Février 2015

L'an Deux Mil quinze jeudi 15 février, le conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc GOUTAGNY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : jeudi 12 février 2015

Présents : M Jean-Marc GOUTAGNY, Mme Monique RAGEYS, M Pascal DUBOEUF, Mme Sylvie THIVILLIER, M Didier REYMONDON, Mme Aurélie LEVIEUX, M Jean-Pierre KHIREDINE, Mme Christel CANU, M Serge FORISSIER, Mme Rose-Marie ABBA, M Noël BROCHIER, Mme Nicole VIRICEL, M Sébastien GUYOT, Mme Michelle GASSILLOUD.

Absent : M Henri BRUYAS.

Secrétaire de séance : M Noël BROCHIER

Début de la séance à 20h00

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 janvier 2015

Mme Michelle GASSILLOUD s'abstient

• DELIBERATION : AUTORISATION DE LIQUIDATION ET DE MANDATEMENTS DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DANS LA LIMITE DU QUART DES CREDITS OUVERTS AU BUDGET PRIMITIF 2014- ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°20150115-01

Cette délibération avait été prise lors du conseil du 15 janvier, or une erreur a été observée au chapitre 23. Il avait été noté crédits ouverts en 2014 : 549 189.04€, or les crédits ouverts étaient de 339 065.87 €

Monsieur le Maire propose la correction du tableau comme suit :

Affectation et montant des crédits pouvant être engagés et mandatés avant le vote du budget primitif 2015 :

| Chapitre - libellé | Crédits ouverts en 2014 | Montant autorisé avant le vote du BP 2015 (25 % maxi) |
|------------------------------------|-------------------------|---|
| 20 – Immobilisations incorporelles | 5003 € | 1250.75 € |
| 21 – Immobilisations corporelles | 181 862.17 € | 45 465.54 € |
| 23 – Immobilisations en cours | 339 065.87 € | 84 766.47 € |

Délibération adoptée à l'unanimité (13 voix).

Arrivée de Sébastien GUYOT après le vote.

• DELIBERATION : SOLLICITATION DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) POUR LA REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE ET DE LA SALLE JEAN LETREVE.

Monsieur le Maire informe de la réception d'une circulaire de Monsieur le Préfet concernant la subvention DETR. La commune est éligible à cette dotation pour des projets d'investissements concernant le domaine économique, social, environnemental et touristique. Monsieur le Maire propose de présenter deux dossiers pour les travaux relatifs à la réhabilitation de l'école publique et de la salle Jean Letrève , tous deux éligibles à cette dotation.

PROJET 1 : REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE

Après étude, le montant estimatif des travaux de réhabilitation de l'école publique s'élève à 160 000 € HT(travaux) + 23 160 € HT (maitrise d'œuvre), soit 183 160 € HT.

Les modalités de financement des projets d'investissement pour les équipements scolaires fixent un taux minimum majoré de 30% (+5% accordés aux communes situées en zone de montagne), soit 35% pour la commune de Pomeys.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

| | |
|--|------------------|
| Subvention sollicitée au titre de la DETR | 64 106 € |
| Subvention sollicitée au titre du contrat triennal (Département) | 64 600 € |
| Fonds propres ou emprunts | 54 454 € |
| Total | 183 160 € |

PROJET 2 : REHABILITATION DE LA SALLE JEAN LETREVE

Après étude, le montant estimatif des travaux de réhabilitation de la salle Jean Letrève s'élève à 590 835 € HT(travaux) + 62 540 € HT (maitrise d'œuvre).

Les modalités de financement des projets d'investissement pour les équipements associatifs fixent un taux minimum majoré de 25% (+5% accordés aux communes situées en zone de montagne), soit 30% pour la commune de Pomeys.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

| | |
|--|------------------|
| Subvention sollicitée au titre de la DETR | 196 013 € |
| Subvention sollicitée au titre du contrat triennal (Département) | 118 400 € |
| Fonds propres ou emprunts | 338 962 € |
| Total | 653 375 € |

Délibération adoptée à l'unanimité

• DELIBERATION : PRESCRIPTION DE REVISION DU PLU (Article L.123-13 du Code de l'urbanisme) - MODALITES ET OBJECTIFS DE LA CONCERTATION PREALABLE – COMPLEMENT ET MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°20140925-01 (DU 25 SEPTEMBRE 2014)

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération du 25 septembre 2014, le Conseil municipal de la Commune a prescrit la révision de son Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU), et a fixé les modalités et les objectifs de cette procédure de révision. Depuis, le bureau d'étude LATITUDE a été choisi pour élaborer le PLU en partenariat avec la commune de POMEYS. Sur leurs conseils, il a été décidé de compléter la délibération initiale du 25 septembre 2015 pour affiner des données et ainsi éviter des risques de contentieux. La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois, et mention de cet affichage sera effectuée dans un journal diffusé dans le Département.

Délibération adoptée à l'unanimité.

• DELIBERATION : ACOMPTE SUBVENTION OGECE ANNEE 2015

Suite à la réception d'un courrier de l'OGEC et sur la proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré vote et accorde pour l'année 2015, un acompte de 19 000 € à l'OGEC.

Délibération adoptée à l'unanimité (13 voix)

Sébastien GUYOT, membre de l'OGEC ne prend pas part au vote

QUESTIONS DIVERSES :

MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE ET DE LA SALLE JEAN LETREVE: 23 offres ont été reçues dont 21 classées. Le règlement de la consultation prévoyait que les 3 premiers du classement seraient invités et entendus à une négociation. Ces entretiens auront lieu le 20 février pour retenir le lauréat.

PLAN LOCAL D'URBANISME : La procédure est lancée. Le travail commence. La première réunion publique est fixée au vendredi 06 mars à 20h00 à la salle Jean Letrève. Elle sera conduite par le bureau d'étude Latitude. C'est une réunion d'information (contexte de la révision, contenu du PLU, processus de révision) Tous les Pomeyères sont vivement conviés à participer (un tract sera distribué dans les boîtes aux lettres pour les informer).

COURRIER A LA DIRECTION CATHOLIQUE DIOCESAINE(DEC) : Suite à la baisse des effectifs des nouveaux inscrits à l'école maternelle ST Exupéry, la DEC est venue rencontrer l'OGEC. Elle menace de fermer une classe car il manque 2 enfants pour atteindre les effectifs escomptés. Face à cette situation, (la mairie avait déjà été alerté par l'OGEC) un groupe de travail a été formé pour réagir à cette situation (commune, OGEC, APEP). La commune va faire un courrier à la DEC pour conserver cette classe dans l'école.

COMMISSION INFORMATION COMMUNICATION : Le site internet est en cours de modification. Un « Pomeys Infos » devrait sortir en avril.

COMMISSION VIVRE ENSEMBLE : Rose-Marie ABBA rapporte une réunion avec le Centre Socio Culturel (CSC) pour la présentation de leur nouvelle politique jeunesse. Il s'agit notamment de pérenniser, pendant la période, estivale les emplois créés par le CSC pour les Temps d'Activités Périscolaires. Il y a un projet d'activité de loisirs (4 à 11 ans) pour le mois de juillet à Pomeys. Ce projet doit être porté par une association de parents et les animateurs appartiennent au CSC. L'APEP a été contacté et a rencontré la commission Vivre ensemble. Ces activités auraient lieu sur 3 jours (inscription possible à la journée) de 8h00 à 18h00 ; coût en fonction du quotient familial (13€, 15€, 17€), le repas cuisiné par le restaurant de la Mairie de Pomeys est compris. Il faudrait un minimum de 20 enfants inscrits. Un questionnaire sera très prochainement distribué aux Pomeyères pour recueillir leur avis. Ces journées seront ouvertes aux enfants qui n'habitent pas Pomeys.

COMMISSION ESPACES VERTS : La remise des prix des maisons fleuries aura lieu le dimanche 1^{er} mars à 10h00 à la salle Jean Letrève.

Un projet d'amélioration des abords de l'église (perron, escaliers) est en cours. Des devis sont en cours d'élaboration.

L'amélioration du sol de l'aire de jeux près des terrains de boules est aussi discutée.

L'aménagement paysager au carrefour de la croix du Monteiller va être mis en place. Une personne du Département du Rhône (fleurissement) a été sollicité pour avis.

COMMISSION SOCIALE COMMUNAUTE DE COMMUNES : Chrystel CANU informe qu'un bilan aura lieu le 26/02 sur le contrat enfance jeunesse.

Un festival Initiatives Jeunes aura lieu en partenariat avec les MJC le 13 avril à la salle Albert Maurice sur le thème du Développement Durable.

COMMISSION TOURISME COMMUNAUTE DE COMMUNES : La commune s'était portée candidate pour accueillir deux ballades organisées par l'Office de Tourisme. Ces dates sont confirmées : « Photographier la campagne autrement » animé par Céline THIZY le 11 avril 2015 ; « Land Art » animé par Jérémy CHAMBE le 05 septembre 2015. Le salon du Tourisme aura lieu à Haute Rivoire le 29 mars.

COMMISSION ASSAINISSEMENT COMMUNAUTE DE COMMUNES : Serge FORISSIER relate sa participation à la commission. Cette compétence est exercée au nouveau intercommunal. De nombreux projets d'envergure sur certaines communes sont envisagés. Sur notre commune, deux petits aménagements vont être effectués.

REMERCIEMENTS : Monsieur le Maire fait part de courrier de remerciements reçus pour l'attribution de subvention: Classes en 4 ; Sourire et Partage, OGEC, Hauts Lyonnais, Chorale Chantefontaine et l'ETAI pour le prêt de la salle Jean Letrève à l'occasion du repas « Nuit étoilée ».

La séance est levée à 23 :15

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Jeudi 19 mars 2015 à 20h00